



République Française
Département des Yvelines
COMMUNE DE SAINT-HILARION

MISE À DISPOSITION DE TABLES ET DE CHAISES

Entre les soussignés :

M./Mme Nom :

Prénom :

Domicilié(e) :

Ville : **Code postal :**

Téléphone : **Email :**

Ci-après dénommé(e) « **l'emprunteur** »,

Et

La commune de SAINT-HILARION, représentée par le Maire,

Il a été convenu ce qui suit :

1. Objet de la mise à disposition

La commune de SAINT-HILARION met à disposition de l'emprunteur, à titre gracieux :

Nombre : **tables** et/ou **chaises**

Cette mise à disposition est consentie :

Du : / / **Au :** / /

Pour l'utilisation suivante :

2. Restitution du matériel

L'emprunteur s'engage à utiliser le matériel avec soin et à le restituer dans l'état dans lequel il lui a été remis, à la date convenue.

Le matériel devra être restitué complet et en bon état.

3. Perte, dégradation ou non-restitution

Aucune caution n'est demandée lors de la mise à disposition du matériel.

En cas de perte, de dégradation ou de non-restitution de tout ou partie du matériel prêté, l'emprunteur sera tenu de procéder à son **remplacement ou à son remboursement**, selon les modalités définies par la commune.

La commune de SAINT-HILARION établira une facture correspondant au montant dû pour le remplacement du matériel concerné. L'emprunteur recevra un **avis des sommes à payer**, accompagné de la facture correspondante. Le règlement devra être effectué auprès du **Trésor Public** selon les modalités indiquées sur l'avis des sommes à payer.

4. Engagement de l'emprunteur

Par sa signature, l'emprunteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions de mise à disposition et s'engage à les respecter.

Fait à SAINT-HILARION, le / /

Signature de l'emprunteur

Pour la commune de saint-hilarion

Précédée de la mention « lu et approuvé »

signature :

signature et cachet :

Prise et restitution du matériel

Prise du matériel : le / / à h

Rendu du matériel : le / / à h